

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 28/2024

OBJET :	DEMANDE D'ALLOCATION CHAUFFAGE				
<i>Nomenclature :</i>	8.2 Aide sociale				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
9	13	13			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Sodia PHILIPPEAU				

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Carole CHOQUET, Nadège VALENTI, Adrien FONTAINE et Ginetto ANZIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Jeanne GAZEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre GUIBLIN
Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Madame Nadège VALENTI
Monsieur Nicolas BERGER	a donné pouvoir à	Monsieur Adrien FONTAINE
Madame Læticia GLORIAU	a donné pouvoir à	Madame Sodia PHILIPPEAU

Absents excusés :

Néant.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 4

PRESENTS A LA SÉANCE : 9

Date de convocation : 6 décembre 2024

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant la demande d'une administrée, en date du 10 septembre 2024, saisissant Monsieur le Président du CCAS pour une demande d'allocation chauffage au titre de l'année 2024 ;
Considérant le calcul du reste à vivre de cet administré d'un montant de 10,11 € par jour et par personne ;

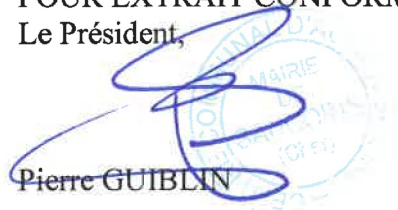
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **accorde une aide d'un montant de 350,00 €.**

Délibération adoptée à l'unanimité.


A Sancoins, le 18 décembre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président,



Pierre GUIBLIN

Le secrétaire de séance,



Sodja PHILIPPEAU

Date de publication : 18/12/2024

Mode de publication : mise en ligne.